

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA TOUQUES**

L'an deux mil vingt-trois, le six mars à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin de la Touques, s'est réuni dans la Mairie de LE MESNIL-GUILLAUME, sur la convocation de son Président.

Date de séance : 06/03/2023

Date de convocation : 27/02/2023

Nombre de délégués : 30

Ayant pris part au vote : 20

Procuration : 01

Présents : 19

Absents excusés : 05

Absents : 06

Secrétaire de séance :

M. Jacques ENOS

Présents (19) : DUTOT Alain, MIGNOT Alain, POUTEAU Denis, GIVONE Maxime, HIEAUX Françoise, RENAUDIN Mickaël, MAURESA Stéphane, AUNAY Marc, PEDRONO François, MARIE Jacques, BRIERE Patrice, DESHAYES Yves, POTTIER David, BARDEAU Emmanuel, ROUMIER François représenté par WILLOT Guy, BIGNON Christophe, ALLAIN André, ENOS Jacques, CAPON Jean-Pierre.

Absents excusés (06) : GERVAIS Guy, LEROY Isabelle, COTHIER Florence, FESQUET Christelle, ROUSSELIN Gérard, JOUBERT Jean-Nicolas.

Absents (05) : DESMONTS Jean-René, SOETAERT Philippe, Régine CURZYDLO, CHEVALLIER Michel, LEMONNIER Yves.

Pouvoir (01) : Mme LEROY Isabelle à M. POUTEAU Denis.

Etaient également présents : Tiphaine MORIN (secrétaire), Fabien MARIE (chargé de mission), Isabelle NODARI (technicienne Rivière) et M. Jean-Jacques MARTIN (Conseiller aux Décideurs Locaux -Trésorerie Lisieux Intercom).

DELIBERATION 2023/07

OBJET : BUDGET DE L'EXERCICE 2023 – BUDGET PRIMITIF

RAPPORTEUR : M. Alain MIGNOT

LE COMITE SYNDICAL,

Après avoir entendu la lecture du projet de budget pour l'année 2023 et avoir adopté les divers programmes inscrits en section d'investissement ainsi que les crédits de recettes et de dépenses contenus dans chacun des chapitres de la section de fonctionnement ;

ARRETE, ainsi qu'il suit, le budget principal pour l'exercice 2023,

A – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses et Recettes équilibrées à 487 044,00 €

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses et Recettes équilibrées à 967 910,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200013266-20230306-D202307-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2023

VOTE EN CONSEQUENCE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE :

- Pour la section d'Investissement à	487 044,00 €
- Pour la section de Fonctionnement à	967 910,00 €
et pour l'ensemble du budget à	1 454 954,00 €

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Président
Alain MIGNOT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200013266-20230306-D202307-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2023